







Responsabilités relatives au fonctionnement de l'école et responsabilités pédagogiques – les réunions

cliquez sur les images pour accéder aux liens

	CADRE INSTITUTIONNEL	DOCUMENT(S) A COMPLETER	ROLE DU DIRECTEUR/DE LA DIRECTRICE	POINT DE VIGILANCE	CONTACTER LES REFERENTS
Equipe Educative	 BO spécial n°7 du 11/12/14 Référentiel métier des directeurs d'école	Modèle d'invitation à une équipe éducative disponible dans ONDE > listes et documents > modèles de courriers	<ul style="list-style-type: none"> - Réunit l'équipe éducative chaque fois que l'examen de la situation d'un élève l'exige, qu'il s'agisse de l'effcience scolaire, de l'assiduité ou du comportement. - Rédige et envoie les invitations aux participants : failles, enseignants, RASED ou tout autre personne qu'il juge utile. - Rédige et transmet le compte-rendu aux participants. 	 équipe éducative/ESS questions-réponses	Référents direction d'école : CAPOMASI Michel PEYREGNE Audrey  directeurs-referents-65@ac-toulouse.fr
Equipe de Suivi de Scolarisation	 L'accompagnement pédagogique des élèves à besoins particuliers  Décret du 16/08/2023	Modèle de compte-rendu d'équipe éducative disponible dans la valise du directeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Organise les locaux et les services des enseignants pour pouvoir accueillir les participants de l'ESS. - Assiste l'enseignant dans la rédaction du GEVA-Sco. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne rédige pas d'invitation à l'ESS, c'est l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap de la circonscription qui s'en charge. 	